

Nations Unies

Communiqué de presse

Département de l'information • Service des informations • New York

RN/1

27 août 1992

LA SIXIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES ADOPTE UNE SERIE DE RAPPORTS SUR LES FICHIERS TOPONYMIQUES

La Sixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui a commencé ses travaux au Siège le 25 août et qui les poursuivra jusqu'au 3 septembre, a élu ce matin par acclamation Mme Sylvie Lejeune (France) au poste de Vice-Présidente et M. Roger Payne (Etats-Unis) à celui de Rapporteur.

La Conférence a par ailleurs adopté une série de rapports sur les fichiers de données toponymiques. Pour ce faire, elle a abordé successivement les questions des éléments de données requis, du système de traitement automatique des données ainsi que celle de la comptabilité et de la structure des systèmes.

Les représentants des pays suivants ont pris la parole : Etats-Unis, Norvège, Italie, Afrique du Sud, Arabie saoudite, Mexique, Yémen, Royaume-Uni, Chine, Israël, Jordanie, Suisse, Japon, Irlande, Venezuela et Nouvelle-Zélande.

La Conférence se réunira cet après-midi à 15 heures pour poursuivre l'examen de la question relative aux fichiers toponymiques et commencer celui de la terminologie de la normalisation des noms géographiques.

(à suivre)

Fichiers de données toponymiques : Eléments de données requis

Rapport du Format and Attribution Committee of the Place-Name Survey of the United States (E/CONF.85/L.26)

M. Roger Wayne (Etats-Unis), Président du Comité, a présenté les résultats de ses délibérations et conclusions concernant les éléments de données et leurs attributs. Il a pour tâche de définir et recommander des éléments de données à l'intention des spécialistes de la recherche toponymique. Par ailleurs, les résultats de toute recherche ne devraient recevoir l'approbation du Place-Name Survey of the United States que si l'information requise a été collectée et enregistrée selon les normes de présentation en vigueur.

Champ de données de base pour la constitution de fichiers des noms géographiques canadiens approuvés (E/CONF.85/L.48)

Ce document présenté par Mme Helen Kerfoot (Canada) indique que jusqu'ici, les fichiers de noms géographiques canadiens n'étaient ni bien structurés ni forcément cohérents dans les champs de données pertinentes enregistrées concernant chaque toponyme. Avec l'informatisation des fichiers et la mise en place de bases de données provinciales/territoriales et fédérales, les sources essentielles d'information sont officiellement devenues des champs de données "de base". Les champs de données doivent être disponibles pour tout fichier toponymique officiel à incorporer dans la base nationale de données sur les noms géographiques du Canada. L'identification des champs de base sert également de guide utile pour la recherche d'informations sur les éléments de noms devant être largement diffusés sans restriction.

Fichiers de données toponymiques : Systèmes de traitement automatique des données (E/CONF.85/L.15)

Le document sur le fichier de données sur les toponymes d'Europe centrale, d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est à l'Institut autrichien des études sur l'Europe orientale et l'Europe du Sud-Est (E/CONF.85/L.15) a été présenté par M. Jordan (Autriche).

Un fichier de données toponymiques pour ordinateur individuel, qui renferme les noms actuels et historiques de villages, d'accidents physiogéographiques et d'unités administratives, est en cours d'élaboration à l'Institut autrichien des études sur l'Europe orientale et l'Europe du Sud-Est. Il contiendra également des renseignements notamment sur le nombre d'habitants, l'élévation, l'affiliation administrative.

(à suivre)

Ce fichier est établi à l'aide du programme Reflex Plus, qui a été élaboré par MM. Ortner et Wawrich, de la Bibliothèque nationale autrichienne, et il est affichable sur les ordinateurs individuels Apple-Macintosh. Le fichier en question peut être transféré sur disques souples de 3,5 pouces.

Les territoires couverts seront les suivants : Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, Autriche, Yougoslavie, Albanie, Bulgarie, Roumanie et Républiques occidentales de l'Union soviétique (Moldova, Ukraine, Bélarus, Lituanie, Lettonie et Estonie).

Données géographiques aux Etats-Unis : le Système d'information sur les noms géographiques (SING) (E/CONF.85/L.25)

Ce document a été présenté par M. Roger Payne (Etats-Unis). Le Système d'information sur les noms géographiques (SING), système de données mis au point par le United States Geological Survey en collaboration avec le United States Board on Geographic Names, présente des renseignements sur le nom de tous les lieux, détails et zones connus des Etats-Unis et identifiés par un nom propre. Les données du SING peuvent être incorporées à d'autres bases de données.

Le SING comprend trois bases de données. Chacune fournit des informations différentes, mais connexes, sur les noms géographiques des 50 Etats, du District of Columbia et des territoires et zones périphériques des Etats-Unis.

Programme de traitement automatique des données et d'application de cette technique à la Toponymie (E/CONF.85/L.28)

Ce document a été présenté par M. Roger Payne (Etats-Unis). Jusqu'à une période récente, la collecte et l'analyse des noms s'effectuaient par des méthodes manuelles laborieuses. Avec l'avènement de l'informatique, la capacité d'enregistrer, de traiter et d'analyser de vastes quantités de noms et d'informations connexes a ouvert de nouveaux horizons à la toponymie. Les progrès réalisés dans l'informatique, notamment en ce qui concerne le matériel autonome et le logiciel connexe, ont considérablement réduit les coûts et étendu le domaine de la recherche toponymique et de ses applications.

Ce stage traitera de l'application du traitement automatique des données à la toponymie en mettant particulièrement l'accent sur les techniques d'introduction et d'extraction des données. On prévoit que les stagiaires acquerront une connaissance générale de la méthodologie du traitement automatique des données telle qu'elle est appliquée à la recherche toponymique.

(à suivre)

La gestion des données informatisées à la Commission de toponymie du Québec (le nouveau système TOPOS) (E/CONF.85/L.51)

Ce document a été présenté par Mme Helen KerFoot (Canada). La Commission a choisi d'implanter une solution informatique de type mini-serveur pour satisfaire ses besoins de gestion de l'information toponymique territoriale. Il est prévu que les principaux utilisateurs de la toponymie (ministères et organismes) puissent avoir accès directement à certains champs de TOPOS, par télécommunication.

Les utilisateurs de TOPOS y retrouvent les fonctions habituelles reliées à l'exploitation d'une base de données (saisie, interrogation, correction, mise à jour des dossiers, production de listes selon de multiples paramètres, production d'extrants sur cassettes, disquettes...) en plus de nouvelles fonctions qui ont été développées expressément. Parmi celles-ci, il faut souligner l'importance de la fonction Production de bordereaux d'inscription.

Traitement automatique des données au Japon (E/CONF.85/L.73).

Ce document a été présenté par le Japon. Il indique que des fichiers de données contenant environ 3 300 noms d'administrations locales avec les codes administratifs correspondants ont été mis au point et sont couramment utilisés par de nombreux organismes et sociétés. Certaines administrations locales ont établi des fichiers sur les communes dont elles relèvent.

S'agissant des noms de détails topographiques et autres noms de lieu traditionnels, les noms normalisés par le Comité mixte chargé de la normalisation des noms géographiques ont déjà été enregistrés sous forme de données numériques.

L'Institut géographique met au point un fichier de données sur les noms géographiques au Japon qui doit être terminé en 1992. Ce fichier compte 120 000 noms géographiques relevés sur les cartes régionales au 1/200 000.

Aperçu de la base nationale de données sur les noms géographiques du Canada (E/CONF.85/L.49).

Ce document présenté par Mme Helen Kerfoot (Canada) indique que la base nationale de données sur les noms géographiques du Canada (CGNDB) anciennement appelée Base de données toponymiques nationales (NTDB) est le dépositaire national des noms géographiques du Canada. Etant donné la confusion née du fait qu'une base de données analogues utilisée par le Département de l'énergie, des mines et des ressources connue sous la même appellation et le même acronyme, en septembre 1990, le CGNDB a décidé de changer l'appellation de sa base de données sur les noms géographiques. Cette base de données numérique se compose principalement des noms enregistrés par le Comité permanent canadien des noms géographiques ainsi que des noms consignés dans des fichiers de données spécialisés. La Section Toponymie du Service Information sur l'atlas national est chargée d'assurer l'entretien et l'intégrité de la base de données.

(à suivre)

Deux documents de travail relatifs respectivement au Système de traitement automatique des données (WP.No.7) au Venezuela et au Système de traitement des noms géographiques par l'Agence de Cartographie de défense (WP.8) ont également été présentés.

Objectif et plan de développement à long terme en vue de la création d'un service canadien de toponymie numérique (E/CONF.85/L.50).

Ce document présenté par Mme Helen Kerfoot (Canada) indique que le Canada a en 1991 défini un objectif et un plan de développement à long terme en vue de la création d'un service canadien de toponymie numérique. Bien qu'il existe des bases de données toponymiques numériques aux différents échelons de l'administration, il faudrait s'efforcer d'intégrer ces systèmes d'une façon imperceptible par l'utilisateur. Le présent document décrit l'objectif en question et formule des recommandations touchant les orientations générales, les produits, les logiciels et les questions d'ordre technique ainsi que la création d'un comité consultatif du Comité permanent canadien des noms géographiques qui serait chargé de définir les grandes orientations en vue de la réalisation de l'objectif fixé.

Rapport sur les fichiers de données toponymiques relatifs à l'Autriche (E/CONF.85/L.16)

Ce document a été présenté par M. Helmut Desoye (Autriche). Ce document indique que deux fichiers de données toponymiques relatifs à l'Autriche sont déjà disponibles, à savoir le Ortsverzeichnis (Nomenclature des lieux habités : la nomenclature de l'Autriche) et le Gebäuderegister (Registre des bâtiments, comprenant un sous-registre de tous les noms de rues en Autriche).

(à suivre)

Ces deux fichiers de données sont tenus par le Bureau central autrichien de statistiques.

Le Bureau fédéral de métrologie et de géodésie (Bundesamt Für Eich-und Vermessungswesen) établit actuellement un nouveau fichier de données intitulé "GEONAM) (Recueil de noms géographiques pour le stockage et la gestion numériques.

Comptabilité et structure des systèmes

Procédures pouvant être appliquées à la mise au point d'un système de traitement automatique des noms géographiques (E/CONF.85/L.29);

Ce document a été présenté par M. Roger L. Payne (Etats-Unis). Il précise que l'application technique d'un système de traitement automatique des noms géographiques peut se faire suivant les procédures établies et éprouvées. Le choix du matériel et du logiciel, essentiellement le système de gestion de base de données (SGBD), joue un rôle essentiel pour toute base de données automatisée. Tout aussi indispensables à la mise au point d'un système de traitement automatique des noms géographiques sont l'identification et la conception des éléments d'information requis et des éléments souhaitables, ainsi que la structuration des données élémentaires constitutives de ces éléments d'information. Il faut tenir compte de bien d'autres considérations, en particulier le champ couvert par la base de données à savoir quelle sera l'état d'avancement de l'établissement des données toponymiques, la configuration exigée et savoir si le système exploité de façon indépendante dans le cadre de la micro-informatique ou sur un gros ordinateur.

Une base de données toponymiques automatisée est un excellent outil au service de l'analyse et de la normalisation des noms géographiques, mais il est vivement recommandé de créer un service toponymique national qui serait chargé de trancher les problèmes et constituerait la source officielle unique de toponymes. Ce service officialiserait de la même façon la base de données toponymiques automatisée.

* *** *